



La Gazette de Monteynard

Les dates à retenir

21 octobre
**Ramassage des
encombrants**

11 novembre
**Commémoration de
l'armistice**

21 novembre
**Dégustation de
beaujolais**

Dans ce numéro

- Délibérations et travaux
- Urbanisme
- Infos diverses
- A l'école
- Etat Civil - Bienvenue
- Petites annonces

N° 80 - Trimestriel
Juillet
Août
Septembre 2013

Délibérations et travaux

Travaux de V.R.D chemin du Champa

Un appel d'offres a été lancé pour les travaux de viabilisation du futur lotissement. 5 entreprises ont répondu et le marché a été attribué à l'entreprise ALLOUARD, moins-disante pour un montant H.T. de 116.021 €.

Outre les travaux liés à l'alimentation d'eau, d'assainissement et de voirie, est prévue également l'extension du réseau d'éclairage public pour un montant H.T. de 26.691 €, travaux pour lesquels une subvention de 21.352 € (80 %) a été allouée par le SEDI 38.

Les travaux sont en cours d'exécution.

Travaux de création des réseaux de raccordement à la station d'épuration



L'entreprise ALLOUARD a été attributaire du marché de création des réseaux de raccordement à la station des hameaux de la Ville haut, du Buya et des riverains du chemin d'accès à la salle polyvalente pour un montant total H.T. de 244.998 €.

Les conventions de passage ont été signées avec les particuliers concernés et les travaux sont en cours.

L'accès à la salle polyvalente a été fermé mais a été rendu possible par la remise en service du chemin communal longeant le stade municipal. Il est prévu la réfection du chemin avant la fin de l'année (devis en cours).

Travaux d'enfouissement des réseaux secs du chemin du Pré Pellat

Le projet initial des travaux d'enfouissement des réseaux secs (EDF et France Telecom) a été modifié.

Il concernait initialement l'entrée du chemin sous la Mairie et s'étend désormais au sud jusqu'au transformateur situé près de l'aire de jeux d'enfants aux Blais et au nord jusqu'à l'entrée du chemin d'accès à la station d'épuration.

La contribution communale est augmentée de 10.500 € soit 71.233 € au total payable sur 3 exercices.

Les travaux devraient être réalisés avant la fin de l'année et présentent un intérêt certain lors d'intempéries mais aussi sur l'impact environnemental.

Position communale sur les futurs tarifs de l'eau et de l'assainissement

L'Assemblée Départementale a déterminé l'adaptation de nouveaux critères des aides en eau potable et assainissement. Le règlement, voté le 28 septembre 2012, fixe deux critères pour être éligible :

- un critère technique (eau potable : indice linéaire de consommation, assainissement : taux de raccordement)
- un critère de prix pour apporter les aides là où l'abonné paie au moins le prix moyen départemental : 1.20 € pour le m³ d'eau et 1 € pour le m³ d'assainissement.

Si la Commune souhaite solliciter des aides du Conseil Général, elle doit prendre une délibération fixant une augmentation des tarifs, étalée au plus sur trois ans, afin d'at-



teindre le seuil minimum.

Cette décision se traduirait par une augmentation de 83 % (2.20 € le m³ au lieu de 1.20 € eau et assainissement confondus).

Le Conseil Municipal, conscient de l'impact négatif d'une telle augmentation en cette période économique fragile, décide de ne pas augmenter les tarifs pour la prochaine facturation et de laisser le soin à la prochaine équipe municipale de se prononcer de façon définitive sur le sujet.

Soutien à la station de l'Alpe du Grand Serre

***Rappel :** l'ensemble des élus locaux ont souhaité en 2012 s'exprimer de manière unique et solidaire à l'échelle des 44 communes et des 3 cantons sur le soutien au Petit Train et à la station de l'Alpe du Grand Serre. Pour ce faire, une motion commune a été adoptée qui faisait état des difficultés financières de l'Alpe du Grand Serre du fait de son chiffre d'affaires et prévoyait une contribution de 500 € par commune pendant 4 ans.*

Compte tenu du renouvellement des Conseils Municipaux en mars 2014 et de l'adhésion de la Commune à l'intercommunalité au 1^{er} janvier 2014, le Conseil Municipal décide de ne verser que la contribution 2013, soit 500 €.

Modification du temps de travail de l'Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles

Le Conseil Municipal accepte de passer à 35 h au lieu de 32 h la durée hebdomadaire de travail de l'Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles à compter du 1^{er} septembre 2013 qui assure la garderie périscolaire du matin et la garderie des élèves bénéficiaires du transport scolaire (4 fois par jour).

Décision Modificative Budgétaire n° 1

La commune est contributeur au **Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC)** en tant que collectivité dont le potentiel financier par habitant est supérieur à un seuil national.

Le FPIC consiste à prélever une partie des ressources communales issues du produit des 4 taxes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées.

En 2012, la contribution s'élevait à 7.000 €, somme identique inscrite au budget de cette année compte tenu de l'augmentation 0 des produits communaux. Or, la contribution 2013 s'élève à 17.035 € et il convient de rajuster le budget à hauteur des 10.000 € manquants.

Ces 10.000 € sont prélevés sur une recette supplémentaire de 14.000 € correspondant au produit d'une coupe de bois initialement prévue en 2014.

Enfin, une subvention de 21.350 € obtenue pour les travaux d'extension de l'éclairage public sur le chemin du Champa, est régularisée par cette décision modificative (aménagements prévus dans le cadre de la viabilisation nécessaire au futur lotissement).

Cette somme sera affectée aux travaux d'enfouissement des réseaux secs du chemin du Pré Pellat.

Urbanisme

- ◆ Avis favorable à **M. Carrier Philippe**, pour la réfection de toiture de la maison située chemin du Four.
- ◆ Avis favorable à **M. Warzee Stéphane** domicilié chemin des Sources pour la pose de 12 panneaux photovoltaïques
- ◆ Avis favorable à **M. Allienne Patrick**, pour la réfection de toiture de la maison située impasse du Temple.
- ◆ Avis favorable à **M. Pally Jean-Pierre** pour la réfection de toiture du garage situé impasse de l'Ecole.

Permanences de l'Architecte-conseiller

Marc Belli-Riz, architecte-conseiller tient une permanence en Mairie le 3^{ème} vendredi de chaque mois de 16 à 18 h pour accompagner les personnes à compléter les demandes de travaux ou apporter son avis sur les projets de construction neuve.

Pour le 4^{ème} trimestre 2013 les permanences auront lieu les 18 octobre, 22 novembre et 20 décembre.

Les rendez-vous sont pris par le secrétariat de Mairie

Infos diverses

Emplois d'été

Un coup de chapeau aux jeunes Violaine Bollet, Elya Kersusan, Isabelle Salvador, Jordan Argento, Corentin Arnaud, Valentin Barruel, Dorian Galluccio, Bertrand Hernandez, Joris Merafina et Jérémie Sommacal qui ont aidé le service technique aux tâches annuelles de grand nettoyage, peinture et entretien des espaces verts.

Fête du village

Vif succès de la fête du village le 6 juillet dernier qui a permis aux 2 associations organisatrices (Sou des Ecoles et l'Amicale Gymnique) de percevoir près de 1.000 € chacune.

Fête du pain

Succès également de la fête du pain organisée par les Roues Cool les 7 et 8 septembre qui avec 400 kg de pâte, ont confectionné environ 60 pizzas et 250 pains.

Un grand merci aux associations communales pour les animations organisées pour le village.

Ramassage des encombrants

Il aura lieu le **lundi 21 octobre 2013** dès 7 h le matin. Penser à déposer au lieu habituel de ramassage des poubelles ce dont vous souhaitez vous débarrasser et qui n'est pas collecté.

Pour les objets lourds à déplacer, s'inscrire en Mairie jusqu'au 19 octobre à 17 h.

Nous demandons aussi à chacun de ne déposer les objets destinés au ramassage que la veille à partir de 17 h pour éviter le passage de particuliers qui trient les dépôts de façon anarchique.

Recensement militaire

Nous rappelons que les jeunes filles et garçons doivent se faire recenser le mois ou le trimestre qui suit leur 16^{ème} anniversaire. Se présenter en Mairie muni(e) du livret de famille.

Commémoration du 11 novembre

La population est cordialement invitée à la commémoration. Rendez-vous à 11 h au cimetière.

Beaujolais nouveau 2013

La municipalité invite la population à une dégustation du beaujolais nouveau et à partager le verre de l'amitié.

Réservez d'ores et déjà **votre soirée du jeudi 21 novembre** à partir de 19 h 00 à la salle polyvalente « Michel Arrighino ». Inscriptions en Mairie jusqu'au 16 novembre 2013.

Elections 2014

Les élections municipales auront lieu les 23 et 30 mars 2014 et les élections européennes le dimanche 25 mai 2014.

Intercommunalité

Une réunion a eu lieu en Préfecture le 29 août dernier pour présenter le résultat des choix pris par délibération par les communes concernées par la fusion.

En voici les principales informations :

Le siège : La Mure

Nom : Matheysine-Pays de Corps-Vallées du Valbonnais

Gouvernance : la majorité qualifiée n'a pas été atteinte (18 communes pour 73 membres et 11 communes pour 64). Par conséquent, l'arrêté préfectoral pris en octobre prochain instituera d'office dès le 1^{er} janvier 2014 un Conseil Communautaire composé de 64 membres avant et après les Municipales.

39 communes sur 44 auront un seul représentant titulaire à désigner par délibération des Conseils Municipaux avant la fin de l'année 2013 mais il convient d'attendre les directives de la Préfecture avant de le nommer.

Ont été évoqués les problèmes techniques, administratifs, juridiques et financiers au sujet du devenir des établissements intercommunaux existants (Centre Intercommunal d'Actions Sociales du Pays de Corps, Syndicat Intercommunal de Collecte et Traitement des Déchets Ménagers, Syndicat des Piscines, Régie Touristique du Lac du Sautet).

Le Syndicat Intercommunal du Lac de Monteynard-Avignonet conserve lui son autonomie puisqu'il concerne deux territoires géographiques séparés par le lac.

Spécial rentrée scolaire

Bilan de rentrée : un effectif croissant

(tableau et évolution page 4)



Cantine (Mmes Turc, Choulet et Picchioni) et garderies périscolaires (Mmes Fernandez et Turc)

Les tarifs proposés en fonction du quotient communal et du nombre de personnes de la famille sont inchangés depuis 2008 malgré les augmentations des charges.

Nous notons en ce début d'année un nombre régulier d'enfants inscrits aux garderies (moyenne de 10 le matin et le soir) et un nombre élevé d'enfants inscrits à la cantine (moyenne de 30 chaque jour) qui nécessite la présence d'Anne-Sophie Picchioni pour répondre aux normes de sécurité.

Transport scolaire (Mme Sommacal)

39 enfants transportés au tarif inchangé depuis 2002 de 31 € par enfant, 46 € pour 2 enfants, gratuité à partir du 3^{ème}.

Transport des élèves du lycée de Vizille pour le retour du soir, 12 h 30 le mercredi pour cette année.

Activités musicales et sportives

Angéline Mere intervient tous les vendredis matins en musique pour les 3 classes : 1/2 h pour le cycle 1, 45 mn pour le cycle 2 et 1 h pour le cycle 3.

Vincent Melmoux dispense les cours de gymnastique tous les mardis matins pour les enfants de la Grande Section au CM2 et accompagne les 10 séances de piscine qui se dérouleront du 10 décembre 2013 au 25 février 2014, activités financées en intégralité par la Commune.

Equipements

Les classes des cycles 2 et 3 sont dotées depuis ce début d'année d'un écran de projection motorisé et d'un vidéo-projecteur pour s'adapter aux nouvelles méthodes pédagogiques.

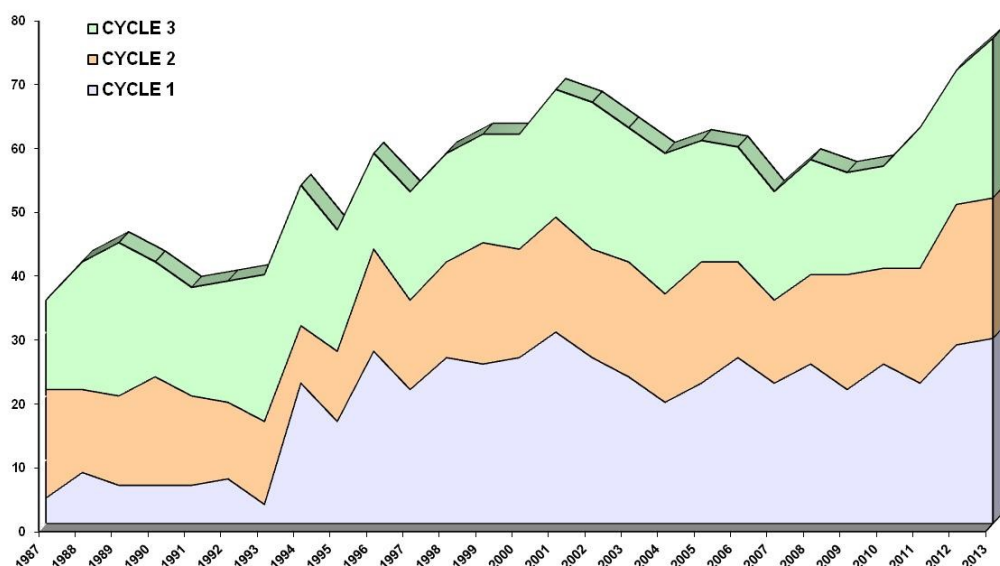
Une mini chaîne a été financée pour le cycle 1 (maternelle).





Enseignants		Classes	Nombre d'élèves	Total
Cycle 1	Mme Pachoud (Directrice)	Petite section	10	29
	Mme Fernandez (ATSEM)	Moyenne section	12	
		Grande section	7	
Cycle 2	Mme Porciero	CP	9	22
	M. Salesiani (le mardi)	CE1	13	
Cycle 3	M. Moracchioli	CE2	8	25
	M. Grangeat (remplaçant)	CM1	5	
		CM2	12	
Total effectif				76

Evolution des effectifs scolaires



Etat Civil

- **Alex**, Frédéric, Benjamin **MOREL** né le 15 juillet 2013 à Saint-Martin-d'Hères

- **Eddy**, Lionel **CAVALIERE** né le 30 septembre 2013 à La Tronche.



**Vos petites
annonces
en VRAC**

Bienvenue

Bienvenue aux familles nouvellement installées

- Comaille Pascal, chemin du Buya,
- Yahiaoui Zahir, rue de la Ville,
- Paulin Denis, rue de la Ville
- Dehon Mickaël, impasse de l'Ecole,
- Fernandes Fabien, rue de la Ville,
- Martin Eric, rue de la Ville

Pour les inscriptions sur la liste électorale, se présenter en Mairie jusqu'au 31/12/2013.

- Sérieuse avec expérience cherche quelques heures de ménage et /ou repassage. Tél. 06.60.78.94.87.